

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 03 JUILLET 2020



Présents : Monsieur Lecat ; Messieurs Breffel, Littière, Halleur, Caron, Henin, Wallet  
Mesdames Perdrieau, Berte, Druesne, Ferro, Huon

Absents excusés : Monsieur Braule, Madame Beucher

Absents excusés et représentés : Madame Gardinier donne pouvoir à Monsieur Breffel

Monsieur Caron a été nommé secrétaire.

### **TRAVAUX SUR LE LOGEMENT COMMUNAL – 1 RUE PAUL ARNOULT**

Considérant les travaux d'isolation qui vont durer environ un mois, le Conseil Municipal décide d'exonérer de loyer Madame Tournier pour cette dite période.

### **MESURES DE SOUTIEN EN FAVEUR DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE**

Vu l'activité interrompue de Mesdames Neveu (orthophoniste) et Jolimay (esthéticienne) pendant la période de confinement, le Conseil Municipal décide d'exonérer leurs loyer pendant un mois.

### **TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU ASSAINISSEMENT, PROCES-VERBAL ET EXCEDENT BUDGETAIRE – C.C.L.O.**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer les procès-verbaux de mise à disposition des services eau et assainissement et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution du transfert suite à la reprise de la compétence par la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **ELECTION DES DELEGUES AUPRES DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne plusieurs personnes (délégués et suppléants) pour représenter la Commune auprès des différentes Structures Intercommunales

### **CONSTITUTION ET ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SIEGEANT DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les différents Conseillers Municipaux qui composeront les Commissions Communales.

### **REGLEMENT FACTURE CAUE**

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise est un organisme départemental d'information, de conseil, de sensibilisation, de formation, de rencontres et d'initiatives ouvert à tous et créé pour promouvoir la qualité de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

le Conseil Municipal décide d'adhérer au C.A.U.E. pour l'année 2020 pour un montant de 210 €

### **COTISATION UNION DES MAIRES DE L'OISE**

Où les explications de Monsieur Le Maire, il est décidé, à l'unanimité d'adhérer à l'UMO pour un montant de 262.20 €. Cette somme sera prévue au budget primitif de 2020.

### **RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2019 – EAU POTABLE – SUEZ**

Approbation du rapport à l'unanimité

### **RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2019 – ASSAINISSEMENT – SUEZ**

Approbation du rapport à l'unanimité

## **RAPPORT ANNUEL DU MAIRE 2019 – SERVICE ASSAINISSEMENT**

Approbation du rapport à l'unanimité

### **IMPLANTATION PYLONE TELECOM – HIVORY**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer la promesse de vente d'une partie de terrain communal pour une surface d'environ 100 à 160 m<sup>2</sup> nécessaire à l'implantation du pylône.

Fait à Rethondes, le 04 juillet 2020

Le Maire,